Communiqué de presse

Aime-la-Plagne, le 3 avril 2020

La Mairie d'Aime-la-Plagne mobilisée

La mairie d'Aime-la-Plagne est fermée au public depuis le 17 mars, mais les services de la ville restent mobilisés pendant cette période de confinement. En effet, certains services fonctionnent en télétravail, d'autres en présentiel de façon à assurer la continuité de l'activité, avec des délais aménagés et des tâches priorisées. La régie des eaux assure elle aussi une continuité de service.
Un accueil téléphonique est assuré du lundi au vendredi, de 10 h à 12 h, au 04 79 09 74 38, n'hésitez pas à appeler en cas de besoin. Vous pouvez également contacter la mairie par mail : mairie@mairie-aime.fr

Un réseau d'entraide pour les personnes les plus fragiles

La collectivité a récemment adressée un courrier à l'attention des personnes âgées de 75 ans et plus, pour leur indiquer le contact d'une interlocutrice privilégiée sur le secteur, Mme Louisanne Eynard, infirmière de santé publique, joignable au 07 55 62 46 86, qui centralise les besoins et met en oeuvre des services en fonction des demandes. Il a également été rappelé que les élus et les services municipaux sont mobilisés au quotidien, pour être le relais communal des services d'entraide qui se mettent en place au niveau de l'intercommunalité Aime / Bourg St Maurice.

Par ailleurs, par le biais de ce réseau d'entraide, la Police municipale intervient pour distribuer courses alimentaires ou médicaments à des personnes fragiles ne pouvant se déplacer. Et dans le cadre de l'aide aux devoirs (les demandes sont centralisées par l'EAC), ce sont également ces agents qui apportent, une fois par semaine, les devoirs à 5 familles de la commune ne disposant pas d'ordinateurs.
Dans un tout autre registre, celui de sécurité, la Police municipale s'assure du bon respect des règles de confinement, en patrouillant quotidiennement sur le territoire.

Des dons et des aides précieuses

Dès le début de l'épidémie, la collectivité a mis à disposition de l'Ehpad d'Aime et des soignants du territoire son stock de masques, soit plus de 2000 pièces. Une aide précieuse, au regard de la pénurie nationale de matériels de protection.
Soulignons également qu'une chaîne de solidarité s'est mise en place, pilotée par L'EAC, pour la confection de blouses et de masques destinés aux soignants (infirmières, admr...) du territoire. Dans notre commune, nous remercions les 22 couturiers et couturières (+ 11 sur le territoire de l'intercommunalité) qui ont mis tout leur coeur et leur savoir-faire dans la réalisation de ces ouvrages, soit 160 masques et 30 blouses au centre COVID-19 de Bourg St Maurice !
L'association Passerelle poursuit la distribution de colis alimentaires pour ses bénéficiaires, avec toutes les précautions sanitaires préconisées, dans un camion stationné derrière la Maison Cerruti.

La lecture pour rompre la solitude des plus isolés

Même pendant cette période de confinement, l'accès à la lecture a été rendue possible au niveau de la collectivité, grâce à la médiathèque a mis en place un système de prêt pour les résidants de la maison de retraite (Ehpad), et pour les personnes isolées grâce aux formidables bénévoles de l'association des Petits Frères des Pauvres. Un bel élan de solidarité pour les plus fragiles d'entre nous !

Petit rappel santé...

Enfin, rappelons qu'un centre dédié à l'accueil des personnes suspectes de COVID-19 a ouvert ses portes à Bourg St Maurice : il est opérationnel depuis le lundi 23 mars, et joignable au 04 79 07 73 46. Attention, l'accès au centre se fait exclusivement sur rendez-vous, après avoir contacté votre médecin traitant. Et aucun test n'est réalisé sur place au centre Covid !

N'oubliez pas : restez chez vous, prenez soin de vous !